

UNION NATIONALE DES EXPERTS COMPTABLES AGRICOLES

Organisme de formation inscrit sous le numéro 11 75 0150975

№ 6.28 - La Déduction pour Epargne de Précaution (DEP), faculté d'exonération partielle des réintégrations / incidences de la DEP sur d'autres dispositifs fiscaux abattement JA, article 75 CGI...

FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics : Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats spécialisé en agriculture

Durée: 2h30 de 8h30 à 11h

Tarif par participant en distanciel:

187.50 € HT soit 225 € TTC

Date:

31/03/2026 - Webinaire - Distanciel

Objectifs:

Apporter des réponses pratiques à la misen œuvre et au suivi de la DEP.

Pré-requis:

Il est indispensable de connaître les fondamentaux de la DEP.

PRÉ-INSCRIPTION

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Description

La loi de finances pour 2025, no 2025-127 du 14 février 2025 a ouvert la possibilité de ne pas fiscaliser la totalité du montant des réintégrations de déductions pour épargne de précaution sous certaines conditions spécifiques. Ces dispositions nouvelles et potentiellement très favorables doivent être maîtrisées au mieux afin de conseiller efficacement vos clients. Il est par ailleurs parfois omis que le dispositif DEP peut avoir des incidences sur la mise en œuvre d'autres dispositifs fiscaux BA.

Animateur : Alexandre Siguré, avocat/juriste-fiscaliste spécialisé dans les secteurs agricoles et viticoles depuis plus de 10 ans.

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Document remis:

Remise du support de formation projeté et des documents annexes

Moyen pédagogique :

Exposé théorique

Echanges d'expériences

Suivie de l'exécution et évaluation des résultats

Reproduction interdite - La Déduction pour Epargne de Précaution (DEP), faculté d'exonération partielle des réintégrations / incidences de la DEP sur d'autres dispositifs fiscaux abattement JA, article 75 CGI...



UNION NATIONALE DES EXPERTS COMPTABLES AGRICOLES

Organisme de formation inscrit sous le numéro 11 75 0150975

Feuille de présence QCM en direct

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction de la formation

MODALITÉS

Date de cette version: 24/09/2025

Accès handicapé : Pour toutes demandes relatives aux conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (adaptation des moyens de la prestation) contactez Mélanie PORTAL à contact@uneca.fr

Modalités d'inscription :

Vous pouvez-vous inscrire jusqu'à une semaine avant la date de la formation.

Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.

Vous recevrez votre lien de connexion pour la visio-conférence deux jours avant la formation.

Contact

UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX 26 rue de Mogador 75009 Paris contact@uneca.fr

Imprimer

FORMATION PRIVATISÉE INTRA-CABINET

Vous avez la possibilité d'organiser cette formation en intra dans votre cabinet pour 3500 € HT soit 4200 € TTC le webinaire.

Les prix incluent la préparation, la mise à jour et l'animation ;

Un forfait de 250 € HT s'applique en sus pour les frais techniques pour une formation distancielle ; Les frais de gestion administrative et pédagogique comprenant la transmission du support PDF s'élèvent à 25€ par participant.

* Le nombre de participant ne doit pas excéder 30 personnes par session.

Demander un intra

Liste complète des formations

Source URL:

Reproduction interdite - La Déduction pour Epargne de Précaution (DEP), faculté d'exonération partielle des réintégrations / incidences de la DEP sur d'autres dispositifs fiscaux abattement JA, article 75 CGI...



UNION NATIONALE DES EXPERTS COMPTABLES AGRICOLES

Organisme de formation inscrit sous le numéro 11 75 0150975

http://formation.une ca.fr/la-deduction-pour-epargne-de-precaution-dep-faculte-dexoneration-partielle-des-reintegrations